

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ASNAN

DU 6 avril 2017

L'an 2017, le 6 avril, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Christine Favier, Maire.

## Présents :

Christine Favier (Maire), Patrick Riolino (1<sup>er</sup> Adjoint), J.Michel Doux, Catherine Gilioli, J.Noël Guéneau, , Anne Irwin, Yves Mignot, , Faustino Zanfoni

Excusé : Jacques Pineau (2<sup>ème</sup> adjoint) donne pouvoir à RIOLINO Patrick

Absent : Nikola Mitic et Marlène Guenot

Secrétaire de réunion : Patrick RIOLINO

## **Séance ouverte à 19h :**

### **Ordre du jour :**

- Vote des taxes locales
- Vote du compte de gestion 2016
- Vote du compte administratif 2016
- Affectation des résultats / Budget 2017
- Redevances EDF / France TELECOM
- Travaux Eglise
- Questions diverses

### **Vote des taxes locales**

Après délibération, le Conseil Municipal décide ne pas augmenter cette année.

Produit fiscal attendu : 50 671

- Taxe d'habitation : 17.07% Produit : 38 117 €
- Taxe foncière bâti : 5.91 % Produit : 7872 €
- Taxe foncière non bâti : 26.91% Produit : 4682€

La réponse après délibération est :

Pour : 9 voix

Contre : 0 voix

### **Vote du Compte Administratif 2016 et le Compte de Gestion**

Le Compte Administratif est présenté par le 1<sup>er</sup> Adjoint ainsi que le compte de Gestion du Trésorier.

Mme Le Maire assiste à la partie de la séance au cours de laquelle le Conseil Municipal examine le Compte Administratif mais ne vote pas.

Les Résultats sont :

	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		85 495.09	- 76 356.63	
Opérations de l'exercice	175 215.40	122 352.72	43 798.03	154 786.63
Totaux	175 215.40	207 847.81	120 154.66	154 786.63
Résultats de Clôture		32 632.41		34 631.97
Restes à Réaliser			23 920	8500

Les documents budgétaires sont consultables en Mairie sur simple demande.

Le Compte Administratif est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 8

### Affectation des résultats Vote du Budget Primitif 2017

Résultats 2016 : Investissement : 110 988.60 €

Fonctionnement : - 52 862.68€

Résultat budget 2017 report 32 632.41 € à l'article 002 en Recette de Fonctionnement

Le budget primitif communal est consultable en Mairie.

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif de 2016 :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 09

### REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour cette année les redevances s'élèvent à : – TELECOM à 176 euros.

- Pylône à 2318 euros

- EDF à 200 euros

### TRAVAUX EGLISES

Mme le Maire expose la situation actuelle de l'église, M. le Sous-préfet accompagné par M. Lamourère (architecte du STAP) nous ont reçu dernièrement afin d'examiner le dossier. M. le Préfet alloue à la commune une somme de 50 000 € si nous déposons un dossier avant la fin juin, ce pourquoi nous rencontrons plusieurs entreprises afin d'avoir plusieurs devis de sécurisation et de démolition. La question a été soulevée à l'assemblée « êtes-vous pour ou contre la démolition de l'église ? » 8 pour et 1 contre.

La difficulté pour la commune est au niveau des finances car la somme allouée ne semble pas suffire à elle seule pour répondre à l'urgence des travaux de sécurisation. Néanmoins, la municipalité suit la ligne dictée par M. le Sous-préfet et l'architecte du STAP, M. Lamourère.

## Questions diverses

Le bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives se tiendra à la salle des fêtes car cette salle est accessible plus facilement à tous.

**La séance est levée à 20h15.**